



□ Règle

L'adjectif qualificatif, épithète ou attribut, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

Une grande fille. Trois petits garçons. Elles sont jolies.

- ❖ S'il se rapporte à plusieurs noms ou pronoms, il se met au pluriel et prend le genre des mots qu'il qualifie : **La table et la chaise anciennes.**
- ❖ Si les mots sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin pluriel : **La table et le buffet anciens.**
- ❖ L'accord peut se faire, selon le sens, avec le mot le plus rapproché : **Une table et une chaise ancienne** (adjectif au singulier car seule la chaise est ancienne).
- ❖ Le sens, parfois, commande un accord de ce type : **J'ai parlé avec votre père et votre frère aîné** (adjectif au singulier car seul le frère peut être qualifié d'aîné).

Notez : les adjectifs qualificatifs utilisant des noms de fleurs, de fruits, de pierres précieuses, etc., restent invariables : **Des robes orange. Des yeux émeraude.**

L'adjectif est en rapport avec plusieurs noms :

- ❖ Les noms sont joints par une conjonction de comparaison (**comme, ainsi, que**). Si la conjonction est vraiment une comparaison (**elle est alors fréquemment entre parenthèses**), il ne s'accorde qu'avec le premier nom.
Cet homme a le dos, comme la nuque, fort et musclé.
Mais si le sens est celui de "et", il s'accorde avec les deux.
Il a la main ainsi que l'avant-bras tout brûlés.
- ❖ Les noms sont joints par "ou". L'adjectif s'accorde avec le dernier, sauf si l'on veut explicitement marquer que les deux noms sont qualifiés.
Il demande du soutien ou une aide rapide. On demande un technicien ou technicienne qualifiés.
- ❖ L'adjectif se rapporte à un nom suivi de son complément. C'est, en ce qui concerne le traitement automatique, une des configurations les plus délicates. L'adjectif s'accorde selon le sens, tantôt avec le nom, tantôt avec le complément.
Une veste de travail grasseuse. Un bouquet de fleurs fraîches.